

Changement d'entreprise en moins d'un an (titre de séjour salarié

Par fire_heart, le 12/09/2013 à 16:25

Bonjour,

je suis étranger, et j'aimes études en France.

J'ai trouver une entreprise qui m'a proposé un poste, et je viens d'avoir mon premier titre de séjour (durée un an) et qui prendra fin 15/02/2013.

Seulement je sens que cette entreprise prend avantage de moi, et qu'on me traite pas avec respect donc j'ai envie de changer.

A votre avis est ce que ça ne va pas me poser un problème si je veux renouveler mon titre de séjour ?

Merci Myriem